

Titre d'emploi: Évaluateur(trice) - division bâtiments non-résidentiels

STATUT: Permanent

NO AFFICHAGE: 3028

PÉRIODE AFFICHAGE: Du 20 avril au 4 mai

SALAIRE: Classe 10 – de 92258.33\$ à 121355.67\$ / année

HORAIRE: 33,75 heures par semaine, JOUR; LUNDI au VENDREDI - 08:30 à 16:30

MODE DE TRAVAIL: Hybride

LIEU DE TRAVAIL: Evaluation administration, 1333 BOUL CHOMEDEY 5E ÉTAGE A/S EVALUATION, DIV. ADMINISTRATION LAVAL H7V 3Y1

Les défis qui vous attendent

Sous l'autorité du chef de division, vous exercerez, en tant qu'évaluateur(trice) agréé(e), dans l'un et/ou l'autre des champs de pratique de votre profession, tel que défini par l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec.

À cet effet, vous effectuerez tout mandat d'évaluation ou expertise d'évaluation, négocierez tout dossier d'évaluation avec le contribuable ou son représentant, rédigerez tout rapport d'évaluation, de justification, études, normes, procédures, devis de projets et tests de simulation, et agirez comme témoin-expert devant les tribunaux.

Au besoin, vous vérifierez et contrôlerez les données utiles à la définition de votre mandat, participerez à des comités consultatifs multidisciplinaires, conseillerez et/ou formerez le personnel dans le cadre de vos attributions.

Plus précisément, vous :

- Identifierez et analyserez l'incidence de toute loi ou réglementation gouvernementale et municipale, des services et des utilités publiques et de la taxation;
- Analyserez les transactions immobilières, déterminerez les taux de variation du marché, pour toute unité de voisinage, en tenant compte des caractéristiques de similitudes des propriétés comparables, aux fins d'estimer la valeur marchande la plus probable de toute unité d'évaluation;
- Analyserez le coût de remplacement du bâtiment, relèverez et vérifierez les données relatives à la détermination du facteur économique, du facteur de classe, estimerez la valeur à neuf du bâtiment et procéderez au calcul de la dépréciation attribuable à la détérioration au vieillissement, à la désuétude fonctionnelle et à la désuétude économique (facteur résiduel), estimerez le coût des travaux pouvant corriger la détérioration et la désuétude fonctionnelle pour modifier et rénover le bâtiment lorsque nécessaire, le tout aux fins de l'estimation de la valeur marchande la plus probable de l'immeuble;
- Rédigerez toute étude, norme et procédure d'évaluation, fixerez les taux unitaires et facteurs inhérents s'appliquant à l'ensemble du cheminement et du processus d'évaluation;
- Négocierez tout dossier d'évaluation avec le contribuable ou son représentant et au besoin, ferez toute recommandation utile aux autorités municipales dans le respect des principes et des normes d'évaluation.

Le profil idéal pour nous

- Membre en règle de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec;
- Baccalauréat en administration (concentration évaluation ou gestion urbaine et immobilière) ou équivalent ;
- Six (6) années d'expérience pertinente à la fonction, notamment, dans l'évaluation des immeubles commerciaux, industriels et institutionnels. Des connaissances dans l'application des méthodes de comparaison et du revenu par modélisation statistique sont un atout.

Compétences

- Capacité d'analyse
- Collaboration
- Initiative/autonomie
- Orientation vers la clientèle
- Orientation vers les résultats

- Ouverture à la diversité
- Pensée critique
- Sens des valeurs et de l'éthique

Les bénéfices de faire partie de notre équipe

Choisir la Ville de Laval, c'est travailler pour la troisième plus grande ville du Québec sur des mandats diversifiés et stimulants. C'est aussi avoir la possibilité de grandir au sein d'une équipe humaine, engagée et qui aime travailler dans le plaisir.

Pour ce poste nous offrons des conditions de travail et avantages sociaux concurrentiels:

- 3 semaines de vacances annuelles (au prorata des mois travaillés la 1ère année) ;
- 16,5 jours fériés par année incluant plusieurs jours de congé dans le temps des fêtes ;
- 3 semaines de journées de maladie payées en début d'année ;
- Gamme complète d'assurances collectives ;
- Régime de retraite à prestation déterminée ;
- Horaire de travail permettant de concilier travail et vie personnelle ;
- Lieu de travail facilement accessible avec un stationnement gratuit ;
- Programme d'aide aux employés (PAE) ;
- Possibilité de cumuler le temps supplémentaire ;
- Remboursement de la cotisation professionnelle ;
- Accès prioritaire à une garderie CPE.

Seules les personnes répondant aux exigences seront contactées.

La Ville de Laval s'engage à promouvoir un milieu de travail inclusif et équitable dans le cadre de son programme d'accès à l'égalité en emploi. Elle reconnaît et valorise la diversité sous toutes les formes et invite les femmes, les personnes issues de minorités visibles et de minorités ethniques, les autochtones ainsi que les personnes en situation de handicap à soumettre leur candidature.

Si vous avez besoin d'accommodements particuliers pour participer au processus de sélection, veuillez-nous en faire part dès votre invitation.